



NON A L'ANTENNE 5G DANS NOTRE QUARTIER - GRASSE SAINT ANTOINE

Lancée le

11 juillet 2023

 **Victoire**

Cette pétition a abouti avec 248 signatures !

[Partagez cette pétition](#)

Pourquoi cette pétition est importante



Lancée par [Sammarcelli ELODIE](#)

Nous, habitants du quartier St Antoine, parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire du quartier, parents d'enfants gardés à la crèche, nous interrogeons sur le bien-fondé de l'implantation d'une antenne-relais 5G et sur ses conséquences sur la vie quotidienne de tous les administrés / habitants, hommes, femmes et enfants. Sous prétexte d'offrir un accès égalitaire aux réseaux de télécommunication, le déploiement de la 5G s'étend massivement sur tout le territoire français.

Nous constatons que le site choisi pour l'installation d'une nouvelle antenne-relais est situé à moins de 50 mètres d'une crèche, de deux écoles et d'un parc de jeux.

Aussi, cette pétition vise à faire valoir l'OPPOSITION des riverains et des parents d'enfants du quartier à cette implantation qui nous inquiète quant aux risques de nuisances sur la santé et l'environnement : surexposition électromagnétique, dégradation du cadre de vie, et dépréciation foncière...

Nous entendons les nécessités commerciales de couverture du réseau Free Mobile mais nous demandons expressément le retrait de cette implantation. Le quartier est déjà entouré par au minimum 4 antennes-relais et nous sommes loin d'être en zone blanche (cf carte ci-dessous):

1) Antenne chemin de Château Folie (Free 5G, Bouygues 5G, Sfr 4G+)

2) Antenne avenue Sidi Brahim (SFR 5G)

3) Antenne rue Martine carole (Orange 4G+)

4) Antenne route de Pégomas (SFR 5G)

Pourtant, sans concertation, sans débat, sans analyses, le déploiement est lancé et a été affiché en catimini le jour du départ en vacances scolaires.

Aussi, nous nous interrogeons sur le timing de cet affichage qui relève au mieux d'un concours de circonstances malheureux et au pire d'une volonté manifeste de le cacher au plus grand nombre pour éviter toute contestation.

Par ailleurs, il est indiqué dans le dossier déposé en mairie par Free mobile, page 24 :

« L'ensemble des valeurs présentées dans le présent dossier d'information est fourni à titre indicatif.

Une simulation ne peut pas remplacer la mesure du niveau réel d'exposition une fois l'installation en service. Seule une mesure réalisée conformément au protocole de mesure in situ ANFR/DR152 en vigueur par un laboratoire accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) permet de déterminer le niveau d'exposition réel et de vérifier le respect des valeurs limites d'exposition.

La mesure de l'exposition reste la seule approche pertinente pour apprécier la réalité de l'exposition globale des expositions radiofréquences (FM, Télévision, Téléphonie mobile, etc..).
[...] »

Comment peut-il être autorisé l'installation d'une antenne aussi proche d'écoles, crèche et parc de jeux alors que l'opérateur, lui-même, indique que les valeurs d'exposition sont fournies à titre indicatif ?

Nous remettons en cause également le sérieux de l'opérateur Free dans la constitution du dossier et des services instructeurs municipaux dans l'instruction de la déclaration quand nous remarquons :

- que la distance annoncée de 93m ou 99m (ça dépend des pages) vis-à-vis de l'école élémentaire a été mesurée au bâtiment le plus éloigné (encore une maladresse sans doute) : il y a cependant 6 classes et donc plus de la moitié des élèves de l'école dans le bâtiment « oublié »,
- que la crèche Les Lapinous n'apparaît pas sur le plan matérialisant les établissements particuliers à proximité du site, page 23,
- que le tableau récapitulatif en page 24 intervertit les écoles maternelle et élémentaire et leurs distances,
- qu'il n'est fait mention en aucun endroit de ce dossier, de l'école de musique de Saint Antoine, hébergée dans la mairie annexe, qui accueille des apprentis musiciens adultes et enfants toute l'année,
- que le périmètre de sécurité autour de l'antenne est flou (aucune distance annoncée) et empiète sur le parvis de la mairie annexe alors que, chaque année, une scène y est installée pour la kermesse de l'école maternelle.

Il y a urgence à agir car les travaux d'installation vont commencer très rapidement (septembre 2023) !

 [Signaler une violation des politiques](#)

Mises à jour



Victoire

7 août 2023 —

Merci à tous pour votre participation , le projet a été retiré.

Victoire!

Merci à tous pour votre participation , le projet a été retiré.



Sammarcelli ELODIE
il y a 2 mois